



COMPTE RENDU DU COMITE DE QUARTIER PETIT RONCHIN RÉUNION PUBLIQUE 7 MARS 2022

Présents :

Membres du comité de quartier : Carlos Calvo, Annie Dumont, Anne-Sophie Isare, Charlotte Rotteleur, Franck Milon, Franck Mata, Florent Ivorra, Marie Schockaert, Fabien Deruyck, Bertrand Laville, Olivier Pouly

Élus : Madame PIERRE-RENARD, Madame HUC, Monsieur MALFAISAN

Excusés : Magalie Desseigne, Hugo Melchior

Ordre du jour prévisionnel :

- Remplacement des membres démissionnaires
- Retour sur les premières réunions des commissions thématiques du comité de quartier
- Présentation de la démarche Zéro déchet
- Questions diverses

Synthèse des échanges :

-1 GOUVERNANCE ET REMPLACEMENT DE MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

- ➔ En janvier dernier, M. Patrice Charenton a fait part de sa volonté de ne plus assurer sa responsabilité de Vice-président du comité de quartier du petit Ronchin, et de ne plus être membre du comité de quartier. Mme Pierre Renard informe le comité de quartier que la mairie a sollicité M. Olivier Pouly, déjà membre du comité, pour prendre le relais de cette vice-présidence. Il n'y a pas d'autres candidats et la proposition de la ville est validée. M. Pouly nous remercie de sa confiance et proposera de clarifier le rôle du vice-président tout en confirmant qu'il souhaite rester actif et opérationnel dans les réflexions du comité.
- ➔ Mme Mulliez a également fait part de son souhait de quitter le comité de quartier. Comme le règlement le prévoit, les membres remplaçants sont sélectionnés dans la liste d'attente. M. Calvo Cardero intègre donc le comité de quartier (il lui a été souhaité la bienvenue) en remplacement de M. Charenton. M. Thierry Dubois a été sollicité en remplacement de Mme Mulliez (en attente de réponse).
- ➔ Il est rappelé la règle d'absence non excusée aux réunions du comité de quartier impliquant la sortie des membres en question après deux absences non excusées. Mme Pierre-Renard va solliciter les services de la ville pour contacter les habitants concernés afin de connaître leur volonté ou pas de poursuivre leur engagement.

-2- RETOUR SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Il est rappelé qu'il a été créé 5 commissions thématiques dans lesquelles se sont répartis les membres du comité de quartier :

- **Une commission « communication »**
- **Une commission « environnement et cadre de vie »**
- **Une commission « attractivité économique et commerçante »**
- **Une commission « culture »**
- **Une commission « circulation/voirie »**

Sans vice-présidence, toutes les commissions n'ont pas été lancées : les commissions communication et circulation/voirie n'ont pas pu voir le jour.

- ➔ Il est proposé une réflexion plus globale autour des questions de communication comme un outil au service des commissions, du comité et des citoyens. Cette réflexion doit ainsi s'initier et se réfléchir dans un cadre plus large qu'une commission dédiée. Le vice-président et Mme Schockaert feront une proposition d'organisation de la réflexion.
- ➔ Mme Dumont devrait prendre en main le lancement de la commission voirie/circulation
- ➔ Présentation des travaux des 3 commissions qui ont pu se réunir avant la réunion :

COMMISSION « ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET COMMERCANTE », présentée par M. Milon

Constats :

- **Fragilité de l'offre commerciale du centre-ville**
- **Peu de lisibilité ou de compréhension de la politique et des ambitions de la Ville en faveur du commerce et des commerçants**

- Besoin d'une confirmation que la rue Jean Jaurès et les alentours de la Mairie correspondent bien au « cœur de ville » de Ronchin et qu'à ce titre l'activité commerçante doit y être animée et soutenue pour confirmer l'attractivité de la Ville.
- Sentiment partagé d'une évolution de la population ronchinoise (notamment petit Ronchin) avec un besoin avéré d'une offre commerçante de qualité.
- Constat de multiples transformations de cellules commerciales en logements (ancienne boulangerie, coiffeur, vétérinaire...) grevant ainsi la capacité de la ville à accueillir de nouveaux commerces.
- Constat de départs de commerçants historiques sans accompagnement de la ville ni de projet de remplacement (garage Defrenne par exemple).
Il semble évident que dans les prochaines années les nombreuses banques (qui se « virtualisent ») ou les agences immobilières (quand le marché ronchinoise se sera réduit) fermeront. Comment la ville peut-elle anticiper cela ?
- La ville est propriétaire de cellules immobilières en pourtour de la mairie qui pourraient provisoirement accueillir des projets « expérimentaux » de commerces. La ville est-elle propriétaire d'autres cellules pouvant assurer ce rôle dans le quartier ?

Des propositions de la commission « attractivité »

- ➔ **Mobiliser les dispositifs d'aides pour les cœurs de villes**
- Soumettre la candidature de la ville pour l'appel à projet de la MEL en faveur de la redynamisation des cœurs de ville permettant le financement d'état des lieux, de diagnostics des besoins, de financement de poste de manager de centre-ville ...
- Solliciter la Région et la mission « cœur de ville » pour accompagnement et financements.

➔ **Propositions d'actions en faveur de l'accueil de nouveaux commerces et la pérennisation de l'existant :**

- Création de cellules « d'incubation commerciale » permettant à des porteurs de projets de tester un concept, une idée sur un temps court en bénéficiant d'un local équipé à loyer symbolique ? ; Cette proposition peut intégrer une des fonctions d'un tiers lieu en centre-ville :
 - Les bâtiments d'angle sur la place la mairie ?
 - La garage Defrenne ?
 - Autres ?
- Établir une charte de partenariat avec les commerçants ronchinois fixant les engagements réciproques (propreté, zéro déchet, verdissement de façades, communication partagée, aides financières, soutien aux actions des commerçants ...)
- Remettre en action une association des commerçants du petit Ronchin et imaginer des actions de mise en réseau des commerçants :
 - La semaine du BIO dans les restos ronchinois ?
 - Carte de fidélité dans tous les commerçants du quartier
 - Créer un répertoire mis à jour des commerçants ronchinois, y compris créateurs, freelance, autoentrepreneurs (cf. association des commerçants)
 - Promouvoir les commerçants sur les réseaux sociaux de la ville, dans le magazine municipal (portraits de commerçants par exemple)
- Possibilités de mise en place de dispositifs d'aides aux commerçants
 - Aide à l'enseigne ou à la façade pour améliorer le linéaire commercial de la rue
 - Aide au loyer pour les nouveaux commerçants (selon une typologie de commerces à attirer (boulangerie épicerie VRAC ...))

➔ **Propositions d'actions en faveur d'une ré-interrogation des marchés du centre-ville :**

- Reconfigurer le marché de Noël en y accueillant les commerçants ronchinois (fleuristes, pâtisserie, bars...)
- Repenser la gestion du marché dominical : densifier l'offre (poissonnier notamment, BIO...) ou déplacement sur la place de la mairie ?
- Créer sur place de la mairie ou sur le parvis de l'église Notre-Dame (ou dans la salle paroissiale si mauvais temps) un point de retrait de commandes hebdomadaire (17h30/19h) auprès de producteurs locaux, bio/durable (pains, légumes, soupes, AMAP...)
Adosser à ce point de retrait la création d'un marché saisonnier BIO/LOCAL/DURABLE événementiel (un par saison par exemple) avec animation partenariale avec les commerçants ronchinois (bars, restaurants...)
- Relancer le marché aux fleurs (+animations culturelles et partenariats commerçants petit Ronchin)

COMMISSION « ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE », présentée par M. Pouly

Notre ville a une politique volontariste en matière de végétalisation mais notre quartier, très dense en population et très bétonné, ne bénéficie pas de l'engagement de la commune sur ce thème. Nous avons pu le constater dans le diagnostic écologique de notre ville qui nous a été transmis par la municipalité. En effet, il paraît beaucoup plus difficile d'engager une démarche de végétalisation dans le petit Ronchin malgré une réelle volonté de la population. Notre quartier, dans lequel se situe le centre-ville, reflète également l'image de la ville. Il nous semble que des améliorations portées au centre-ville pourraient améliorer l'image générale de la ville et son attractivité, notamment commerciale.

Nos discussions et conclusions ont donc porté autour des solutions éventuelles que nous pourrions proposer pour :

- 1/ que notre quartier puisse profiter de la politique de végétalisation
- 2/ améliorer le "cadre de vie"

1/ VÉGÉTALISATION : il est impossible dans notre quartier de créer des plantations massives comme dans d'autres quartiers de la ville mais voici quelques pistes qui sont intéressantes :

Végétalisation des façades : sur 3 axes que sont les particuliers, les commerçants et les bâtiments communaux

- Particuliers. Il existe actuellement un "collectif de la rue Notre Dame" qui a obtenu un accord de 50 Ronchinois de la rue Notre Dame et la place du commandant Alloy en faisant du porte-à-porte pour faire une demande collective à la MEL qui est en train d'aboutir. Cela a le mérite de créer une dynamique et de faire participer les habitants. Nous pourrions élargir l'initiative pour créer une dynamique de verdissement des façades de l'ensemble du quartier. Il faudrait pour cela que le comité de quartier s'investisse pour démarcher les citoyens de notre quartier.

- Commerçants : démarcher les commerçants sur le même principe (avec la limite qu'ils ne sont pas propriétaires de leurs murs bien souvent)

- Bâtiments communaux : école de musique ? Bâtiment de la Mairie ? École ?

Verdir la rue Jean Jaurès ! En dehors des façades, il existe des possibilités de végétalisation dans l'avenue :

- Identifier des emplacements de l'avenue où les trottoirs sont les plus larges pour demander des plantations
- Si les canalisations gênent à la plantation en pleine terre : implantation de végétaux en pots en choisissant les bonnes essences. Même si la plantation en pot est beaucoup moins écologique que la pleine terre, il faut que nous puissions verdir notre quartier avec les contraintes qui le caractérisent
- Condamner quelques places de parking de l'avenue pour planter des arbres ?

Verdir la Place de la Mairie. Une bonne part de la bétonnisation de l'avenue centrale de la ville est liée à la place de la Mairie qui pourrait être plus « verte ». La Mairie nous répondra peut-être qu'un projet est en cours" et qu'il n'est donc pas judicieux d'engranger des frais pour une place qui sera refaite en même temps que la friche sur la gauche de la place : cela fait plus de 10 ans que l'on nous parle de ce projet qui semble loin de pouvoir se concrétiser dans un futur proche.

Végétaliser le quartier. Nous pourrions également identifier au sein du quartier et ailleurs que sur l'avenue Jean Jaurès des lieux où il serait possible de planter quelques végétaux (ex : coin de rue, morceau de trottoir large?) Il faudrait pour cela organiser une balade dans chaque rue de notre quartier pour proposer à la Mairie des îlots de végétalisation.

Leviers en matière d'urbanisme ? Une autre problématique vient du fait que vu le faible espace public disponible dans notre quartier, les garants de la végétalisation sont les habitants par le biais de leurs jardins. Plusieurs projets immobiliers ces dernières années/ mois ont consisté à racheter des maisons avec un immense jardin pour construire des projets immobiliers géants (exemple récent par la maison à côté du magasin Zeeman. Comment peut-on garantir l'arrêt de la bétonisation du quartier et empêcher ce type d'opération immobilière ?

2/ CONCERNANT LE CADRE DE VIE, nous avons identifié 2 "verrues" qui polluent le centre-ville et qui donnent une impression négative aux habitants. Une telle dégradation du cadre de vie ne donne probablement pas envie aux commerçants de s'installer ou de s'impliquer dans l'animation commerciale de la ville.

La "friche" sur la gauche de la Mairie, siège de la future médiathèque/ tiers lieux dont nous entendons parler depuis plus de 10 ans.... Nous savons que la lenteur du projet vient du fait que la municipalité ne possède pas l'entièreté des friches pour amorcer le projet (notamment l'ancienne usine en arrière-plan de l'avenue Jean Jaurès à priori) et qu'une procédure de préemption par les bâtiments de France est en cours : quid de la possibilité de démolir ce qui appartient à la Mairie ? Quid des possibilités pour "cacher" cette verrue ? (Panneaux d'infos ? peinture des façades ?). L'arrêt d'activité du garage Defrenne fera peut-être revoir le projet de médiathèque pour le transposer dans ce lieu qui pourrait être disponible immédiatement. La friche pourrait alors être complètement détruite pour agrandir le parc de la Mairie et débétonner le centre-ville.

Les nombreux Tags sur les bâtiments du centre-ville. Par exemple, le bâtiment blanc tagué à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la Rue Jules Guesde à côté de Isola Pizza : "RCA France Nord, ateliers de Rénovation de Cardan". Quid d'une brigade anti-tag ? d'une aide de la mairie ou d'une proposition d'aide pour retirer les Tags ?

COMMISSION « CULTURE », présentée par M. Milon

Synthèse des sujets abordés :

Un certain nombre d'initiatives associatives démontrent la capacité de ce quartier à « **ACCUEILLIR LA CULTURE** » (maisons folles, peut-être Ronchin, FAAR, Fenêtres qui parlent, les pétales gourmande ...) Nous pensons que cette **notion d'« ouverture et de partage »** pourrait être l'identité culturelle de notre quartier.

La communication culturelle :

Sentiment d'un manque de communication exhaustive sur toutes les initiatives culturelles existantes à Ronchin (actions ville, actions subventionnées ou pas)

- Création d'un agenda culturel élargi à toutes les actions culturelles à Ronchin (papier ? journal municipal ? web ?)
- Initiative le Fil de l'Office Ronchinois de la Culture : est-ce vraiment son rôle ? efficace ?

L'ouverture de l'école de musique :

Reconnaissance de la qualité de l'enseignement - Comment aller au-devant des publics « éloignés » ?

- Par des actions « musique dans les écoles » ? ...initiation musicale/atelier dans les écoles de la ville intégré au programme
- Proposition « éveil musical ado/adulte » sur un concept moins académique – découverte et pratique instrument hors parcours solfège.

Capitaliser l'existence de l'auditorium :

- Développer une programmation pluridisciplinaire dans l'auditorium en ouvrant son utilisation aux structures métropolitaines (cirque, théâtre, musiques actuelles, conférences, cinéma) et en faire un lieu culturel à part entière

Évènementiel culturel :

Proposition d'évènement culturel majeur dans le quartier central de Ronchin facteur de modernité et d'attractivité.

- Création du « Festival des 4 jeudis » autour d'une programmation pluridisciplinaire à l'auditorium et/ou extérieur (parc ou place de la mairie) ...une semaine ou un mois de programmation intense en partenariat avec des acteurs culturels métropolitains

Bibliothèque : Evolution des horaires pour être en phase avec la vie des Ronchinois :

- Ouverture les dimanches
- Décalage des ouvertures plus tardives (19h30)

Développement des activités et services :

- Musiques, DVD, Jeux Vidéos...vers une médiathèque
- Lieu de vie : dépôt cabas bio ? ou dépôt AMAP ?
- Revoir la collaboration avec la médiathèque de Fâches qui attire bon nombre de ronchinois.

Cinéma

Développer des séances mensuelles de ciné-débat, ciné-gouter (adulte et enfant) art et essais à l'auditorium ou salle des fêtes. Des associations ont cette missions (ciné-ligue, rencontres audiovisuelles...)

Valorisation Patrimoine et Personnalités :

Identifier et valoriser les patrimoines, histoires et personnalités remarquables du quartier (église notre dame, maisons art déco, Bruno Coquatrix, maisons bourgeoises, pont tramway, Aérodrome, IRPA...) – éclairage, parcours, plaques...

Création d'un tiers lieu en cœur de ville :

Proposition de mise en place d'un tiers lieu (culture, social, échanges, rencontres) au cœur du centre-ville pour résorber temporairement une partie de la « friche municipale », et pour participer à l'animation de cet espace urbain délaissé.

Utiliser le bâtiment d'angle place de la mairie pour imaginer un 1/3 lieu éphémère le temps des études et des futurs travaux

Questions diverses – Éclairages de la part de la municipalité :

Connaître la politique culturelle de la ville et ses pistes d'évolution

Quels moyens ? quelles évolutions ? Rôle de l'OCR ?

Lien et intégration de la politique culturelle avec les actions métropolitaines, LILLE 3000

Récupérer/présentations des études d'aménagement en cours autour de la bibliothèque

Récupérer les besoins de l'enquête sur les besoins des ronchinois

Une rencontre avec Mme Cambien-Delzenne, Conseillère Déléguée à la Culture aura lieu le 9 mars prochain à 18h30

Les élus ont reconnu le travail fourni par ces commissions. Toutes les présentations ont été suivies de discussions dans l'assemblée ainsi qu'avec les représentants de la municipalité. Les élus ont pu éclairer partiellement les membres du comité de quartier, il est donc proposé que le comité de quartier formalise 4 ou 5 questions auxquelles la Mairie pourra répondre de manière concrète.

Ces questions seront rédigées au plus vite et seront transmises à la municipalité. Il est proposé que ces réponses soient apportées avant la prochaine réunion plénière (prévue en juin) pour permettre au comité de travailler à de futures propositions d'action ou à la concrétisation des actions proposées. Elles seront également discutées en début du prochain comité de quartier. Il est donc préférable de réceptionner ces réponses fin avril/début mai soit 1 mois avant la prochaine réunion du comité de quartier.

Fin de réunion à 21h

La présentation de la démarche Zéro déchet n'ayant pu se faire lors de cette réunion, elle sera proposée à une prochaine séance du comité de quartier.